


PIECES A FOURNIR

Logements destinés aux étudiants, personnes titulaires d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, personnes de moins de 30 ans en formation ou en stage, à titre exceptionnel les enseignants, les doctorants et les chercheurs.

POUR LE(S) DEMANDEUR(S) DU LOGEMENT	POUR LA GARANTIE FINANCIERE
<p>1. Identité :</p> <ul style="list-style-type: none">- carte d'identité nationale ou passport, VISA (+ validation de séjour) ou titre de séjour en cours de validité (ou récépissé de demande de renouvellement accompagné du VISA ou titre concerné).- livret de famille : copie intégrale <p>2. Statut d'étudiant : carte d'étudiant(e), certificat de scolarité de l'année en cours et/ou admission à l'école de la prochaine rentrée universitaire.</p> <p>3. Revenus actuels :</p> <ul style="list-style-type: none">- Si Apprenti(e) : contrat d'apprentissage + 3 derniers bulletins de salaire,- Si stagiaire (rémunéré) : convention de stage avec notification de la gratification,- Si boursier(e) : attestation de bourse de l'année en cours,- Si salarié(e) : contrat de travail + 3 derniers bulletins de salaire,- Si chômage : notification de la durée et du montant des droits au pôle emploi + 3 derniers avis de paiement,- Si bénéficiaire de l'AAH : notification des droits de la CAF <p>4. Revenus fiscal de référence (toutes les pages) :</p> <ul style="list-style-type: none">- avis d'imposition de l'avant-dernière année (N-2) ou celui auquel le demandeur est rattaché (parent),- lorsque tout ou partie des revenus perçus l'avant-dernière année (N-2) n'a pas été imposé en France mais dans un autre Etat ou territoire, il conviendra de produire un avis d'imposition à l'impôt ou aux impôts qui tiennent lieu d'impôt sur le revenu dans cet Etat ou territoire ou un document en tenant lieu établi par l'administration fiscale de cet Etat ou territoire. <i>En cas d'impossibilité justifiée de se procurer un tel document, la présentation d'une attestation d'une autre administration compétente ou, le cas échéant, du ou des employeurs pourra être admise.</i> Ces documents doivent être traduits en français et les revenus convertis en euros. <p>5. Situation du logement actuel :</p> <ul style="list-style-type: none">- Si locataire : attestation de votre bailleur actuel précisant que vous êtes à jour dans le paiement des loyers (quittances et attestations de résidences non recevables),- Si hébergé(e) ou chez les parents : attestation d'hébergement + copie pièce identité et justificatif de domicile de l'hébergeant. <p>6. Relevé d'identité bancaire</p>	<p>Caution solidaire, personne physique :</p> <ul style="list-style-type: none">- Carte d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité,- Dernier avis d'imposition,- Relevé d'identité bancaire- Si salarié(e) : contrat de travail ou attestation de l'employeur de la nature du contrat + 3 derniers bulletins de salaire,- Si retraité (e) : titres de retraite et montant des pensions,- Si Professions libérales, artisan, exploitant agricole :<ul style="list-style-type: none">▪ Extrait K-bis ou Inscription au registre du commerce▪ Bilan comptable N-1▪ Attestation certifiée par l'expert comptable (avec bénéfice ou pertes, revenus moyen perçu au cours des deux dernières années) <p>Fait à :</p> <p>Le:.....</p> <p>SIGNATURE :</p> <p>Un dossier INCOMPLET ne sera ni conservé, ni enregistré.</p> <p style="text-align: center;">Résidences Etudiantes 34 avenue Grugliasco 38130 ECHIROLLES 04.76.68.38.80 sdhetud@sdh.fr</p> <p style="text-align: center;"> Groupe ActionLogement</p>